

## ATELIER CHOCOLAT

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

<b>Titre</b>	Atelier chocolat
<b>Sous-titre</b>	Les mains dans le chocolat
<b>Descriptif de l'activité</b>	<i>Une offre réservée aux gourmands ! L'atelier les mains dans le chocolat de l'Hôtel Cailler à Charmey tiendra cette promesse. Là petits et grands pourront confectionner de délicieuses truffes au chocolat au lait, des plaques de chocolat et même participer au montage d'une fantaisie en chocolat. Chaque participant repart avec une partie de la production. Cet atelier s'inscrit dans le cadre de la <i>Semaine du Goût 2018</i>.</i>
<b>Dates</b>	Samedi 22 septembre 2018
<b>Horaire</b>	10h, 14h et 16h
<b>Lieux du rendez-vous</b>	Hôtel Cailler, Charmey
<b>Lieux de l'activité</b>	Hôtel Cailler, Charmey
<b>Programme indicatif</b>	Confection de truffe au chocolat au lait, de plaque de chocolat et montage d'une fantaisie en chocolat.  Cadeaux à emporter : truffes, une plaque de chocolat Hôtel Cailler et une partie du montage.
<b>Sécurité</b>	Le participant doit annoncer ses éventuels problèmes de santé et prendre avec lui ses médicaments.
<b>Participants catégories et âges</b>	Adulte dès 18 ans  Enfants de 4 à 17 ans
<b>Nombres (min. – max.)</b>	Minimum 4 adultes – maximum 10 personnes

### TRANSPORTS ET ACCÈS

<b>Accès voiture et transports publics</b>	Hôtel Cailler, arrêt <i>Charmey, village</i> , parking à proximité
<b>Horaires des transports publics</b>	Des bus partent chaque heure de Bulle en direction de Charmey. Départ aux 48 et arrivée aux 11
<b>Covoiturage</b>	Contact : <a href="mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch">inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch</a> 0848 110 888

### TARIFS

<b>Tarif de base adulte</b>	Dès 18 ans, 40.-
<b>Tarif de base enfant</b>	Dès 4 ans, 30.-

## CONDITIONS ET TERMES DE L'ACTIVITÉ

<b>Inscription</b>	Inscription obligatoire : <a href="mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch">inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch</a> 0848 110 888 <b>Dernier délai d'inscription : l'avant-veille à midi</b>
<b>Confirmation</b>	La réservation est considérée comme définitive dès la réception de l'inscription et du paiement total de la somme due. La réservation est confirmée par courriel ou par courrier.
<b>Paiement</b>	Paiement sur facture avant la participation à l'activité. Aucun paiement sur place (bulletin de versement envoyé par le Parc). La réservation est considérée comme définitive à la réception du paiement par le Parc.
<b>Annulation</b>	<p>En cas d'inscriptions insuffisantes (nombre minimum de participants non atteint), de mauvaises conditions météorologiques ou pour une raison échappant à ses responsabilités, le Parc se réserve le droit d'annuler l'activité.</p> <p>En cas d'annulation de l'activité, les participants seront informés par téléphone ou par courriel dans les plus brefs délais. Il est évident que les sommes avancées (y compris réservation d'un hôtel ou achat d'un pique-nique) seront remboursées ou pourront servir à l'achat d'une autre activité.</p> <p>En cas d'annulation par un participant (par écrit ou par téléphone) sans motif de force majeure dans la dernière semaine, rien ne sera remboursé.</p>
<b>Assurances</b>	Tout participant doit être assuré pour les accidents non professionnels.